



Fait à Paris, le 11 février 2026

Monsieur le président de la République,

Nos organisations souhaitent réaffirmer auprès de vous l'importance d'aller au bout du processus de transposition de la directive européenne « Pay transparency ».

Alors que le processus de concertation avait repris, après de long mois d'arrêt, et que le projet de loi devait nous être communiqué pour être discuté avant transmission au Parlement, la réunion prévue à cet effet le 29 janvier a été une nouvelle fois annulée.

La Directive « Pay transparency », soutenue par la France lors de sa présidence de l'UE, doit normalement être transposée en droit national avant le 7 juin 2026. Elle fournit de nouveaux leviers et favorise le dialogue social et la négociation collective pour progresser vers plus de transparence et d'égalité des rémunérations.

Nous savons que les organisations d'employeurs, par la voie notamment de Business Europe et sous couvert de simplification, font un lobbying agressif pour tenter d'ajourner ou de réduire la portée de la directive. Nous avons des raisons de craindre que lors de la réunion du Conseil du 12 février, certains états pourraient faire écho aux revendications patronales. Nous voulons croire cependant que la France restera fidèle à ses engagements et que cette nouvelle suspension des concertations ne présage pas d'un changement de position du gouvernement français, ce qui serait un très mauvais signal.

Vous avez fait de l'égalité entre les femmes et les hommes, pour le deuxième mandat consécutif, une grande cause de votre quinquennat. L'égalité professionnelle et salariale est un aspect primordial de cette exigence d'égalité. Elle est aussi un impératif économique comme le soulignait le Conseil d'Analyse Economique dans un rapport récent, les inégalités salariales coûtant près de dix points de PIB à notre pays.

Monsieur le Président, les femmes françaises, à juste titre, s'impatientent, elles nous le font savoir. Nos organisations veulent croire que vous entendez leurs attentes, que la France refusera tout report ou affaiblissement de la directive européenne Pay Transparency et qu'elle mettra un point d'honneur à en faire une transposition fidèle.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Marylise LÉON

Secrétaire générale CFDT

Sophie BINET

Secrétaire générale CGT

Frédéric SOUILLOT

Secrétaire général FO

François HOMMERIL

Président confédéral CFE-CGC

Cyril CHABANIER

Président confédéral CFTC

Laurent LESCURE

Secrétaire général UNSA

Julie FERRUA et Murielle GUILBERT

Co-déléguée générales Solidaires

Caroline CHEVÉ

Secrétaire générale FSU